



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/SC.1/2002/11  
31 juillet 2002

FRANÇAIS  
Original: RUSSE

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports routiers  
(Quatre-vingt-seizième session, 7-10 octobre 2002,  
point 4 a) ii) de l'ordre du jour)

**INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS ROUTIERS**

**Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR)**

Proposition d'amendement à l'Annexe I de l'AGR

Communication de la Fédération de Russie

Le Ministère des transports de la Fédération de Russie a examiné la proposition faite par la République du Kazakhstan (TRANS/SC.1/AC.5/2002/1) concernant le tracé des routes du réseau E et juge inutile le tronçon de la route E 40 reliant Leninogorsk et Ust-Kan.

En conséquence, il est demandé de supprimer ledit tronçon du tracé de la route E 40.

Il est proposé, en revanche, de prolonger la route E 125 jusqu'à Ishim.

A. Routes principales

1) Orientation ouest-est

a) Routes repères

**Route E 40** Suppression du tronçon frontalier Leninogorsk – Ust-Kan.

Exposé des raisons

Étant donné que la route reliant la frontière kazakhe et Ust-Kan pour rejoindre ensuite la route reliant Novossibirsk et la frontière mongole est de qualité très médiocre et qu'elle n'assure pas, actuellement, une circulation sûre et ininterrompue des camions (pendant l'hiver, la circulation y est interrompue quelques mois), il est proposé d'achever le réseau européen de routes internationales E 40 à Leninogorsk.

2) Orientation nord-sud

a) Routes repères

**Route E 125** Prolongement de Petropavlovsk à Ishim

Exposé des raisons

Le prolongement proposé de la route E 125 permet de rallier la route repère d'orientation ouest-est E 30 et la route intermédiaire d'orientation ouest-est E 22. Ce prolongement permettra de former dans la région un réseau de routes reliées entre elles.

-----